

CIBOX

YOUR MOBILITY PARTNER

INNOVATION QUALITY SERVICE



RAPPORT SEMESTRIEL

FINANCIER 2024

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

TABLE DES MATIÈRES

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	2
<i>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER</i>	3
<i>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ</i>	4
1. Faits marquants de la période écoulée	4
2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé	5
3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière	5
4. Évènements post-clôture semestrielle et perspectives	6
5. Investissements et activités en matière de recherche et développement	6
6. Rémunération des mandataires sociaux	7
7. Facteurs de risque	7
<i>BILAN ACTIF</i>	14
<i>BILAN PASSIF</i>	15
<i>COMPTE DE RÉSULTAT</i>	16
<i>TABLEAU DE FINANCEMENT</i>	17
<i>ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS</i>	18
<i>NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS</i>	18
<i>NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES</i>	18
<i>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</i>	18
<i>NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN</i>	20
<i>NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT</i>	22
<i>NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS</i>	23
<i>NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE</i>	23
<i>NOTE 8. EFFECTIF</i>	23
<i>NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN</i>	23
<i>NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX</i>	23
<i>NOTE 11. RISQUE PAYS</i>	23
<i>NOTE 12. CRÉDIT-BAIL</i>	24
<i>NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE</i>	24
<i>ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ</i>	25

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées. »

Fait à Alfortville,

Le 31 octobre 2024

Le Président Directeur Général

Georges Lebre

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. Faits marquants de la période écoulée

Contexte de marché : un marché stable et une croissance retrouvée pour CIBOX

Le marché de la micro-mobilité au premier semestre 2024 retrouve une certaine dynamique mais rencontre aussi des défis importants en matière de rentabilité pour les opérateurs. Les opportunités de croissance à moyen terme demeurent fortes, en particulier dans les villes où les politiques de mobilité durable se renforcent. Dans ce contexte plutôt stable en 2024, CIBOX affiche un chiffre d'affaires de 4,2 M€ au premier semestre 2024 à comparer aux 2,5 M€ réalisés sur la même période de 2023.

La demande pour les moyens de transport légers, comme les trottinettes et vélos électriques, devraient de nouveau augmenter, surtout dans les villes, en réponse au besoin de solutions plus rapides, économiques et écologiques. Après la pandémie, le retour à la normale renforce cette tendance pour les trajets quotidiens.

Les réglementations deviennent plus strictes, avec des règles encadrant l'utilisation de ces véhicules (stationnement, vitesse) et des incitations comme des subventions et aménagements urbains. Les politiques écologiques, favorisant des villes plus vertes et une réduction des émissions, stimulent également la micro-mobilité, perçue comme une solution pour limiter l'empreinte carbone.

CIBOX intègre des innovations technologiques qui améliorent les batteries et les produits, afin de proposer des solutions plus performantes et durables.

Projet industriel de Revin

Le projet de Revin a suivi son cours au premier semestre 2024, en étant pénalisé par des retards pris dans les travaux de réhabilitation du site.

Le 8 juin 2023 avait marqué le début de l'activité sur le nouveau site de Revin, avec l'ouverture de l'atelier 3R sur 1 200m². Il assure trois étapes clés que sont les réparations, le reconditionnement et le recyclage pour les produits CIBOX mais également pour d'autres marques ou enseignes.

Le reste de l'usine, en travaux, accueillera les processus industriels stratégiques. La livraison à Cibox, initialement reprogrammée à la fin du premier semestre 2024, impactée par les retards, devrait finalement intervenir début de l'année 2025. Le déploiement des équipements industriels interviendra à l'issue de la réception du bâtiment et de façon échelonnée au cours des années 2025 et 2026.

En attendant la livraison et l'installation dans le nouveau bâtiment, une première ligne de production a été mise en service en septembre 2024 sur un site provisoire afin de répondre à la demande des clients. Les premières fabrications de vélos à assistance électrique sont intervenues à la suite du démarrage du site provisoire.

2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé

L'activité au premier semestre 2024 montre une croissance significative du chiffre d'affaires, atteignant 4,2 millions d'euros, soit une progression de 72 % par rapport à la même période en 2023. Cette croissance est attribuée à plusieurs facteurs clés, notamment :

- Développement des ventes de marques : Les produits sous les marques de CIBOX, notamment YEEP.ME, ont connu un fort succès, représentant 65 % de l'activité totale. Les consommateurs ont apprécié les solutions de mobilité durable et abordables, avec des nouveautés en trottinettes, draisennes électriques et vélos.
- Renforcement des ventes digitales : Le canal digital a explosé, passant de 5,5 % des ventes au premier semestre 2023 à plus de 40 % en 2024, avec une forte progression à l'international, notamment en Belgique.
- Extension des référencements : L'augmentation du nombre de points de vente physiques, avec près de 100 nouveaux magasins partenaires, a permis une meilleure distribution des produits. Le partenariat avec Mobility France et des accords avec de nouveaux clients européens ont également contribué à la hausse des revenus.
- Lancement de nouveaux produits fin 2023 dans le domaine de la micro-mobilité électrique, en mettant l'accent sur la durabilité (avec une garantie de 5 ans), la simplicité d'utilisation (connectivité via l'application YEEP.ME), et une meilleure accessibilité avec des prix à partir de 250€.

Avec plus de 11 000 véhicules de micro-mobilité vendus au premier semestre, CIBOX se prépare à accélérer son développement en Europe, notamment grâce au démarrage des premières productions à Revin. Cela permettra à l'entreprise d'améliorer sa compétitivité et de renforcer sa présence sur le marché européen.

3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière

Pour le premier semestre 2024 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 4 233 milliers d'euros contre 2 463 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent soit une croissance de 72 % sur la période.
- Les autres achats et charges externes ont augmenté de +8% à 1 151 milliers d'euros (1 066 milliers d'euros au 30 juin 2023). Les charges de personnel s'élèvent à 621 milliers d'euros contre 530 milliers d'euros au premier semestre 2023.
- Le résultat d'exploitation est une perte de 935 milliers d'euros (vs une perte de 1 114 milliers d'euros sur le premier semestre 2023), la marge brute atteint 935 K€ contre 557 K€ au premier semestre 2023. Elle représente 22,1 % du chiffre d'affaires, soit une hausse de 0,7 point par rapport au 31 décembre 2023.
- Le résultat financier est une perte de 36 milliers d'euros et est essentiellement constitué d'une reprise de provision pour dépréciation de titres DMS pour 77 milliers d'euros et d'une dotation de provision pour dépréciation des titres CIBOX pour 72 milliers d'euros à laquelle s'ajoutent des intérêts d'emprunt pour 42 milliers d'euros.

- Le résultat exceptionnel s'élève à 1 millier d'euros contre 42 milliers d'euros au premier semestre 2023.
- Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net de l'exercice est négatif à hauteur de 970 milliers d'euros à comparer à la perte de 1 398 milliers d'euros enregistrée au premier semestre 2023.

Au 30 juin 2024, la trésorerie s'élevait à 1 402 milliers d'euros (1 271 milliers d'euros à fin décembre 2023), intégrant les disponibilités (1 065 milliers d'euros), la valeur nette de la participation minoritaire détenue dans la société cotée DMS (264 milliers d'euros) et les titres Cibox auto-détenus (73 milliers d'euros de valeur nette).

Au 30 juin 2024, la dette financière brute s'établit à 3 893 milliers d'euros (2 934 milliers d'euros au 31 décembre 2023) et se compose essentiellement de l'encours du contrat d'affacturage (653 milliers d'euros), d'obligations remboursables en actions (1 280 milliers d'euros) et d'autres engagements (prêt garanti par l'Etat dont le montant au 30 juin 2024 s'élève à 1 275 milliers d'euros et de 600 milliers d'euros d'avances de trésorerie).

4. Évènements post-arrêté semestriel et perspectives

Lancement de la production à REVIN

Le 19 septembre 2024, CIBOX a annoncé le démarrage de la production dans son usine de Revin. L'entreprise a débuté l'assemblage complet de vélos, incluant la fabrication de roues et la configuration électronique, dans un site provisoire mis à disposition par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, en attendant la livraison de son usine principale.

Le volume prévu pour 2024 a été impacté à la baisse par le retard de livraison du site. L'augmentation de la capacité de production est prévue pour début 2025 à l'issue de l'ouverture du site principal. Bien que le retard de livraison de l'usine principale ait limité la production en 2024, CIBOX a ainsi pu initier son processus industriel et constituer, former les premières équipes afin de pouvoir accélérer lors du transfert sur le nouveau site début 2025.

Perspectives du second semestre 2024

Le second semestre devrait continuer à s'inscrire dans un contexte de continuité du développement des ventes notamment sur le canal digital avec un démarrage au cours de l'été des ventes web aux Pays-Bas, Allemagne et Espagne.

CIBOX a lancé au mois d'août une nouvelle gamme de trottinettes SUV « tous chemins » en collaboration avec DAKAR™, dotée d'une garantie de 5 ans et d'une connectivité Bluetooth via l'application YEAP.ME. Ce modèle cible un segment porteur devant représenter un tiers du marché de la micro-mobilité électrique. Ce partenariat, valable jusqu'en 2027, permettra à CIBOX de développer d'autres produits co-brandés.

La Société a annoncé le 16 octobre dernier la mise en place d'une nouvelle tranche d'obligations convertibles en actions à hauteur de 2 millions d'euros maximum, renouvelable une fois. Cette opération de financement est destinée à renforcer sa situation financière, consolider sa trajectoire de croissance actuelle et assurer la mise en œuvre du plan de recrutement prévu pour le site de Revin.

5. Investissements et activités en matière de recherche et développement

La Société a engagé au cours du 1^{er} semestre écoulé des frais de développement pour 267 milliers d'euros relatifs au projet de Revin et au développement de nouveaux produits.

6. Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux ont perçu une rémunération brute de 120 milliers d'euros au cours du premier semestre 2024.

7. Facteurs de risque

Les risques décrits ci-dessous sont à la date du présent Rapport Semestriel Financier, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats.

	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net ⁽¹⁾
1. Risques sectoriels			
<i>Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque lié à la concurrence</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
2. Risques opérationnels			
<i>Risques liés aux produits commercialisés</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à l'accès aux financements</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque de dépendance envers ses fournisseurs</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques clients</i>	Moyen	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux systèmes d'information</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs clés</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux stocks</i>	Faible	Moyenne	Faible
<i>Risques liés au transport</i>	Faible	Moyenne	Faible
3. Risques financiers			
<i>Risques de change</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques sur les actions propres et autres placements financiers</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
4. Risques juridiques			
<i>Risques liés à la propriété intellectuelle</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la réglementation et à son évolution</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen

(1) Degré de criticité net après prise en compte des mesures d'atténuation et de gestion des risques mises en place par la société.

7.1 Risques sectoriels

- i. Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants

La fermeture de nombreuses usines au plus fort de la crise sanitaire en 2020 combinée à une forte croissance de la demande sur les produits électroniques dans différentes régions du monde et notamment en Chine ont engendré entre 2021 et 2023 une forte tension sur la disponibilité par conséquent les délais et les prix de certains matériaux et composants nécessaires à la fabrication des

trottinettes et vélos à assistance électrique commercialisés par la Société, principalement pour les composants électroniques (chipsets, batteries) et l'aluminium.

Parallèlement, entre fin 2020 et début 2023, la forte demande sur les produits s'est répercutée également sur le transport maritime alors que dans le même temps les compagnies maritimes réduisent le nombre de navires en circulation, spécifiquement à destination de l'Europe pour privilégier des lignes plus rentables. Ces disponibilités limitées se sont traduites par une hausse de coût du transport des marchandises en provenance de cette zone.

Bien que la situation semble être revenue à un niveau d'avant covid, CIBOX demeure vigilant quant aux délais de fabrication imposés par les fournisseurs de composants et de produits finis, pouvant engendrer en conséquence un retard des livraisons de CIBOX à ses clients, un décalage du chiffre associé, ainsi qu'un risque d'annulation de certaines commandes dans le cas de retards de livraison notamment.

ii. Risques liés à la concurrence

La Société intervient sur un marché concurrentiel. Malgré le caractère innovant de ses produits, en particulier sur la catégorie de la mobilité électrique, et la connaissance approfondie de ses clients, la Société se trouve confrontée à des concurrents disposant de moyens financiers significatifs qu'ils pourraient mettre à profit pour gagner des parts de marché par une agressivité sur les prix et donc susceptibles de pénaliser la société sur son chiffre d'affaires et ses résultats.

La montée en puissance de l'outil industriel de Revin permettra de proposer aux clients de la Société des vélos à assistance électrique fabriqués en France dans une gamme de prix adaptée, ce qui renforcera le positionnement concurrentiel de la Société.

iii. Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques

Dans un contexte de géopolitique incertain, conflit en Ukraine, situation au Moyen-Orient, la Société se trouve confrontée à un risque général de marché pouvant conduire aux effets suivants :

- Baisse de la demande des consommateurs finaux en produits de micromobilité dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat ;
- Hausse des taux d'intérêts et du coût de financement des opérations et investissements ;
- Hausse des coûts de l'énergie, dans un contexte où la mise en place du site industriel de Revin générera une forte croissance de la consommation énergétique de la Société ;
- Impact sur les chaînes d'approvisionnement et logistiques.

Ces risques pourraient être aggravés par un éventuel retour du contexte épidémique Covid-19.

Afin de contenir ces risques, dans la mesure du possible, Cibox a adapté son organisation du travail afin de prendre les mesures adéquates, le cas échéant, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires mais aussi pour maintenir ses engagements et la poursuite de son activité dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, la Société demeure attentive à l'évolution du contexte géopolitique et à ses conséquences éventuelles sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

7.2 Risques opérationnels

i. Risques liés aux produits commercialisés

La Société est présente sur un marché en constante évolution et elle doit par conséquent être capable d'offrir à ses clients les produits demandés par les consommateurs. Si à un moment donné, la Société se trouvait dans l'impossibilité de fournir à ses clients des produits répondant à leurs attentes, une telle situation aurait un fort impact défavorable significatif sur la situation financière de la Société.

En particulier, la mobilité électrique constitue un marché encore émergent où les besoins des consommateurs vont évoluer, et où certains produits pourraient souffrir à l'avenir d'un effet de mode. Sur ce même marché, les enseignes de distribution, clientes de la Société se montrent prudentes sur leur niveau de stock, faisant reposer sur la Société un risque stock plus important que dans ses autres catégories. Si la Société n'arrivait pas à correctement anticiper les tendances du marché, sa situation financière pourrait être impactée par une baisse de son niveau d'activité, et un risque d'obsolescence d'une partie de ses stocks.

Par ailleurs, la situation financière de la Société pourrait également être impactée si les produits qu'elle commercialise étaient confrontés à des problèmes de qualité significatifs. Bien que la Société se montre précautionneuse sur la conformité aux normes et la qualité de ses produits et composants et sur les processus de fabrication de ses fournisseurs, les produits de mobilité contiennent notamment des batteries en lithium pouvant présenter des risques de dysfonctionnement voire d'inflammation. En plus de l'impact négatif sur la réputation commerciale de la Société, de tels problèmes pourraient entraîner des coûts importants liés notamment à la mise en œuvre de la garantie des produits, au rappel des produits, aux coûts logistiques et aux remplacements des produits, certains de ces coûts étant pris en charge par les programmes d'assurance de la Société.

Afin de mitiger ces risques, et plus généralement de mieux maîtriser l'amont de son activité, la Société a pris la décision d'internaliser la production de ses vélos à assistance électrique. A cet effet, l'outil industriel de Revin lui permettant à terme de produire 150.000 vélos annuellement. Un décalage de la livraison du site constitue un risque pour l'activité de la Société quant à sa capacité à honorer les commandes clients.

L'entreprise est par ailleurs dotée d'équipements de tests basés sur les sites de production en Chine pour ses trottinettes électriques afin de mener les opérations de tests et de qualification de produits.

ii. Risques liés à l'accès aux financements

La Société finance son activité et le besoin en fonds de roulement associé à l'aide (i) d'un contrat de financement de créances commerciales et commandes associées et (ii) de lignes de crédit documentaire import, et d'autres lignes de financement à court terme. La Société a par ailleurs souscrit à un Prêt Garanti par l'État en avril 2020 dans le contexte de la crise sanitaire et a réalisé plusieurs tranches d'émission d'obligations remboursables en actions en juillet 2021, décembre 2022 et octobre 2024.

La Société, en fonction de son développement, a régulièrement recours à de nouveaux financements de toute nature pour accompagner le développement de son activité sur le marché de la mobilité électrique. En particulier, la construction de l'usine de Revin engendrera des investissements qui nécessiteront la mise en place de financements spécifiques.

L'accès au financement repose sur deux leviers :

- le financement bancaire avec deux banques principales qui composent le pool bancaire. Cibox entretient des discussions régulières avec d'autres banques afin d'élargir son pool bancaire.
- l'accès à la liquidité repose également sur la possibilité d'accéder au marché pour procéder à des opérations de financement (émission d'actions ou d'autres titres donnant un accès différé au capital comme les obligations remboursables en actions), ce que l'entreprise a effectué avec succès à plusieurs reprises au cours des cinq dernières années.

Si la Société ne parvenait pas à obtenir ces financements cela pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière. En cas de matérialisation de ce risque, la société pourrait se retrouver à court de liquidités et potentiellement en défaut.

iii. Risque de dépendance envers ses fournisseurs

La Société a développé des relations de proximité avec des fournisseurs clés, dans le domaine de la micro-mobilité. Dans l'hypothèse où les relations créées avec certains fournisseurs clés viendraient à se détériorer, cela pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société, via une augmentation du coût d'approvisionnement de certains produits, une détérioration des délais de paiements ou bien résulter en une rupture d'approvisionnement.

Néanmoins, l'entreprise maîtrise la conception de ses produits de mobilité notamment sur les composants critiques et elle serait en mesure de se retourner pour trouver d'autres partenaires. Ainsi, dans le cas d'une rupture de relation avec un fournisseur clé, l'impact financier pour la Société serait limité aux conséquences d'un changement de fournisseur : perte d'activité liée aux délais de mise en œuvre de solutions alternatives, pertes directes liées aux coûts du changement notamment.

L'internalisation de la production de vélos à assistance électrique à Revin permettra de diminuer partiellement la dépendance envers les fournisseurs de composants sur cette catégorie de produits.

iv. Risques clients

La Société est exposée à différents risques :

- Risque d'impayés et encours clients : comme toute société ayant une activité de nature commerciale, la Société est exposée à des risques d'impayés de ses clients, qui sont essentiellement de grands acteurs de la grande distribution et de la distribution spécialisée. Compte-tenu de la nature des principaux clients, et du recours à un mécanisme d'assurance-crédit (intégré au contrat d'affacturage auquel la Société a recours), ce risque est limité. Le montant des provisions sur créances clients est nul à l'exercice clos le 30 juin 2024. Le montant des créances client échues et non encore recouvrées s'est élevé à 1 113 milliers d'euros au 30 juin 2024 (744 milliers d'euros au 31 décembre 2023).
- Risque de dépendance : la Société commercialise ses produits auprès de grandes surfaces généralistes et spécialisées, ainsi que sur le canal digital via différentes places de marché. Au cours du premier semestre 2024, les trois principaux clients de la Société ont représenté 30 % du chiffre d'affaires de la Société (67% au premier semestre 2023). La baisse de la concentration clients a été permis grâce à l'essor des ventes sur les places de marché notamment, permettant un lien direct avec l'utilisateur final des produits vendus et une plus grande réactivité.

v. Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques dans le cadre de sa gestion courante notamment. La société a recours à des systèmes de sauvegarde réguliers. Si ceux-ci devaient être détruits ou endommagés, l'activité de la Société serait perturbée significativement au moins le temps de remettre en œuvre son système et cela pourrait avoir des conséquences sur la situation financière de la Société.

vi. Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs-clés

La Société bénéficie notamment des connaissances du marché chinois de son Directeur General Délégué qui dispose d'une maîtrise de la langue, d'une connaissance de la culture chinoise et d'une forte culture industrielle indispensables pour mettre en place des relations durables avec certains fournisseurs. Un départ non préparé pourrait pénaliser l'activité de la Société et donc sa situation financière. Cependant, l'arrivée en 2017 d'un directeur général adjoint, M. Georges Lebre, devenu Président Directeur General en 2021, disposant d'un large périmètre d'intervention et disposant d'une expérience professionnelle de 25 ans avec l'Asie accumulée au cours de différents postes de direction dans des groupes de distribution, permet de contenir ce risque.

vii. Risques liés aux stocks

Les produits en stocks représentent une valeur nette de 2 559 milliers d'euros au 30 juin 2024 soit 108 jours de chiffre d'affaires (172 jours au 31 décembre 2023). Ce stock est composé à la fois de produits finis et de composants, les composants étant utilisés essentiellement dans le cadre d'une activité de service après-vente pour l'ensemble des gammes de produit. Ces stocks sont entreposés dans trois entrepôts. La destruction ou le vol de ces stocks pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

Néanmoins, la Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur les stocks. Dans la mesure du possible, la Société livre directement ses clients afin de minimiser le portage des stocks.

viii. Risques liés au transport

La Société prend en charge le transport des produits des lieux de fabrication (Chine continentale et Europe principalement) vers la France (jusqu'au client final de la Société). Pour cela, la Société recourt à différents transporteurs et à différents moyens de transport (maritime et aérien). Tout problème lié au transport des produits (vol, retard, détérioration...) mais également la disponibilité des capacités de transport sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur le transport des produits.

7.3 Risques financiers et de marché

i. Risques de change

Au premier semestre 2024, la Société a facturé 100% de son chiffre d'affaires en euros. Elle a par ailleurs réalisé 29,1% de ses achats en yuans, 1,4% en dollars américains, 0,4% en couronnes suédoises et 69,2% en euros.

La Société est donc exposée à la variation du cours du dollar américain et du yuan par rapport à l'euro.

Afin de réduire l'impact de cette variation de cours sur le résultat, en plus des efforts de développer des ventes facturées dans cette devise chaque fois que cela est possible, la Société s'efforce de réduire au maximum le décalage entre la remise d'un prix ferme en euros aux clients et le paiement de ses fournisseurs. Elle procède par ailleurs au cas par cas à des couvertures de change en s'appuyant sur des produits bancaires de contrats de change à terme.

Sur la base des achats et des ventes en dollar américain du premier semestre 2024, une évolution du cours du dollar américain de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2024 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	(7)	7

Au cours du premier semestre 2023 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	(14)	14

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du dollar américain par rapport à l'euro ou à une appréciation de 10% de l'euro contre le dollar américain sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au 30 juin 2024 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Créances clients libellées en USD	(1)	1
Dettes fournisseurs libellées en USD	21	(21)

Disponibilités en USD	0,2	(0,2)
-----------------------	-----	-------

Sur la base des achats en yuan du premier semestre 2023, une évolution du cours du yuan de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2024 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(154)	154

Au cours du premier semestre 2023 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(8,5)	8,5

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro ou à une dépréciation de 10% de l'euro contre le yuan sur les montants des dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au cours du premier semestre 2024 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Dettes fournisseurs libellées en CNY	(106)	106
Disponibilités en CNY	0,6	(0,6)

ii. Risques sur les actions propres et autres placements financiers

Le cours de l'action de la Société est caractérisé par de fortes variations, à l'instar d'autres penny stocks. Au cours des trois dernières années (30 juin 2021 - 30 juin 2024) le plus bas cours de l'action de la Société a été de 0,0076 euro et le plus haut, à 0,2335 euro. L'ampleur de ces variations s'explique par le faible niveau du prix de l'action, les performances financières de la Société et du secteur, ainsi que la fluctuation générale des marchés financiers.

Au 30 juin 2024, la valeur nette comptable des actions propres détenues s'élevait de 73 milliers d'euros, pour 7 242 202 actions à cette date. Une variation de 0,01 euro du cours de bourse aura un effet sur la valeur des actions propres détenues de 72 K€, à la hausse comme à la baisse. La plus-value ou moins-value réalisée sera enregistrée au moment de la cession des titres. La moins-value latente faisant quant à elle l'objet d'une provision pour dépréciation.

En outre, la Société détient au 30 juin 2024 à titre de placement financier 278.856 actions de la société Diagnostic Medical Systems (DMS), admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, dont le cours de bourse est susceptible de fluctuer. Une variation de 10% du cours de ces actions sur le marché par rapport à leur prix moyen d'acquisition d'origine aura un impact d'environ 26 K€, en plus-value comme en moins-value. La même méthode comptable de prudence en matière de provisions s'applique à ces actifs financiers à court terme.

7.4 Risques juridiques

i. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société est propriétaire de nombreuses marques pour la commercialisation de ses produits. La contrefaçon de ses marques par des tiers pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société et pourrait contraindre la Société à avoir recours à des procédures judiciaires avec tous les frais et charges que cela peut entraîner dans un premier temps.

Par ailleurs, la Société a recours à plusieurs fournisseurs pour fabriquer les produits qu'elle distribue. La société intègre de plus en plus la conception de ses produits et ainsi maîtrise les techniques utilisées. Néanmoins, malgré cette vigilance, elle reste exposée sur certains composants utilisés par ses sous-traitants, ou bien lorsqu'elle achète certains produits « sur étagère ». L'entreprise pourrait ainsi se trouver indirectement exposée à une éventuelle violation par l'un de ses sous-traitants d'un brevet appartenant à un tiers, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société.

ii. Risques liés à la réglementation et à son évolution

La Société a identifié les principaux risques suivants :

Des risques liés à la non-conformité des produits commercialisés par la Société aux différentes normes : les produits commercialisés par la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur des pays de commercialisation. Le non-renouvellement ou perte de conformité des produits actuellement commercialisés ainsi que la non-conformité des produits nouveaux serait susceptible d'impacter négativement la situation financière de la Société.

Des risques liés à la non-conformité aux normes relatives à l'élimination des déchets : la Société se conforme actuellement aux directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la directive relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Un durcissement de ces directives pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, en renchérissant notamment le coût de fabrication des produits. Le Centre Régional de Récupération est chargé de la gestion des déchets de la Société.

Des risques liés à l'évolution de la réglementation notamment sur les produits de mobilité électrique pour laquelle la législation en vigueur est en cours d'établissement. Aux normes s'appliquant aux produits se combinent les réglementations internationales ou locales (telles que le Code de la route en France) pouvant créer des contradictions temporaires ou de fait, et nécessiter en conséquence pour la Société le besoin de modifier la conception de ses produits et le cas échéant intervenir sur les produits en stock si ces évolutions venaient à entrer en vigueur avec des délais trop courts.

L'entreprise, présente au sein de la commission AFNOR en charge de l'établissement de recommandations, ainsi que dans autres organismes tels que la Fédération Professionnelle de Micro-Mobilité, mène une veille permanente sur l'évolution de la réglementation en s'appuyant sur des laboratoires extérieurs lorsque nécessaire. Malgré tout, des changements trop rapides dans un pays ou sur un composant pourraient conduire à une situation susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, notamment par un renchérissement du coût de fabrication des produits, une remise en conformité de stocks existants ou des productions en cours, ou bien par la restriction portée à certains usages, restreignant ainsi le marché adressable.

En matière de provisionnement des risques juridiques, la Société n'a pas de procédures formalisées mais examine les sujets au cas par cas, le cas échéant en collaboration avec son commissaire aux comptes.

Alfortville, le 31 octobre 2024

Le Conseil d'Administration

BILAN ACTIF

En K€	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Autres immobilisations incorporelles	1 637	2 109	2 421
Amortissement	-452	-445	-458
Total immobilisations incorporelles	1 185	1 654	1 963
Autres immobilisations corporelles	1 188	1 232	1 487
Amortissement	-924	-997	-1 076
Total immobilisations corporelles	264	235	411
Autres participations	317	317	317
Provision	-317	-317	-317
Autres immobilisations financières	303	332	320
Total immobilisations financières	303	332	320
Total actif immobilisé	1 752	2 221	2 694
Stocks	1 550	2 239	2 559
Avances et acomptes	1 021	1 035	913
Clients et comptes rattachés	1 812	1 151	2 671
Autres créances	273	448	0
Charges constatées d'avance	18	0	72
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 666	1 271	1 402
Total actif circulant	6 340	6 144	7 617
Total actif	8 092	8 365	10 311

BILAN PASSIF

En K€	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Capital social	2 658	1 990	2 175
Prime d'émission	3 616	5 702	1 416
Réserves et report à nouveau	-1 637	-1 637	55
Résultat de l'exercice	-1 398	-2 679	-970
Subvention d'investissement	0	250	250
Total des capitaux propres	3 239	3 626	2 926
Provisions pour risque	0	150	80
Emprunts obligataire remboursable en actions	1 382	1 550	1 280
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 344	1 384	2 528
Fournisseurs et comptes rattachés	895	1 418	2 846
Dettes fiscales et sociales	232	228	642
Autres dettes	0	9	9
Total dettes et provisions	4 853	4 739	7 385
Total passif	8 092	8 365	10 311

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Chiffre d'affaires	2 463	4 759	4 233
Autres produits et reprises de provision	262	27	9
Total des produits d'exploitation	2 725	4 786	4 242
Achats consommés	1 236	3 529	3 618
Variation de stocks	932	208	-320
Marge brute	557	1 049	935
Taux de marge brute	22,6%	21,5%	22,1%
Autres achats et charges externes	1 066	1 804	1 151
Impôts et taxes	13	37	17
Salaires, traitements et charges sociales	530	1 020	621
Dotation aux amortissements et provisions	62	174	84
Autres charges	0	9	6
Total charges d'exploitation	3 839	6 781	5 177
Résultat d'exploitation	- 1 114	- 1 995	-935
Produits financiers	123	123	78
Charges financières	- 449	-645	-114
Résultat financier	- 326	-522	-36
Produits exceptionnels	100	123	70
Charges exceptionnelles	-58	-285	-69
Résultat exceptionnel	42	-162	1
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net	- 1 398	-2 679	-970
Résultat net par action en euros	-0,010	-0,001	-0,005
Résultat net dilué par action en euros	-0,010	-0,001	-0,005

TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01-2023	Du 01-01-2023	Du 01-01-2024
	Au 30-06-2023	Au 31-12-2023	Au 30-06-2024
Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :			
Résultat de l'exercice	- 1 398	-2 679	-970
Dotation aux amortissements des immobilisations	62	138	84
Variation de stocks	932	208	-320
Variation des clients et comptes rattachés	1 232	1 894	-1 520
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	195	24	498
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	-1 155	-632	1 428
Variation des dettes fiscales et sociales	-272	-26	414
Variation des autres dettes	0	9	0
Dotation (reprise) de provision	- 100	85	-70
Total flux de financement utilisés par l'exploitation	-504	-979	-456
Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-314	-786	-313
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	-44	-255
Acquisition d'immobilisations financières	0	-113	-6
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations financières	0	83	18
Total flux de financement utilisés par les investissements	-314	-860	-556
Flux de financement générés par les moyens de financement :			
Augmentation de capital	59	1 281	185
Augmentation de la prime d'émission	59	255	85
Souscription d'obligations remboursables en actions (ORA)		1 500	0
Remboursement en actions des ORA	0	-450	-270
Variation des dettes financières	- 972	- 2 814	1 143
Total flux de financement générés par les moyens de financement	-854	-228	1 143
Total flux de financement générés pendant la période	- 1 672	- 2 067	131
Disponibilités au début de la période	3 338	3 338	1 271
Disponibilités à la fin de la période	1 666	1 271	1 402

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Pour mémoire, Cibox avait annoncé lors de l'exercice précédent le projet de localisation de son usine de vélos électriques à Revin.

Les équipements de production de la future usine font l'objet d'une subvention de l'Etat, programme Territoires d'Industrie, à hauteur de 1 M€ et d'une subvention de la Région Grand Est à hauteur de 800 K€, qui seront versées au fur et à mesure du déploiement de l'outil industriel. Le calendrier de versement est en cours de mise à jour dans le contexte d'un déploiement progressif jusqu'en 2026 des équipements industriels du site.

L'installation de l'atelier 3R (Réparation, Reconditionnement et Recyclage) a eu lieu au premier semestre 2023 et Cibox a lancé ses premières productions de vélo en septembre 2024.

Comme en 2023, la société a immobilisé sur le 1er semestre 2024 des frais liés aux travaux dans ces comptes semestriels à hauteur de 165 milliers d'euros

NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes au 30 juin 2024 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société n'a pas de filiales et ne présente donc pas de comptes consolidés.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1^{er} janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

3.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

3.4. Clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

3.5. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

3.6. Valeur mobilière de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7. Conversion des comptes exprimés en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Pour rappel, le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés et non plus en résultat financier.

3.8. Stocks

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2024, la valeur brute des stocks s'élève à 2 727 milliers d'euros, provisionnée à hauteur de 168 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 2 559 milliers d'euros.

NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Outillage industriel	1 132 505	243 831		1 376 336
Agencements	45 119			45 119
Matériel de transport	9 167	7 249		16 416
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	45 176	4 093		49 269
Total	1 231 967	255 173		1 487 140

Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Outillage industriel	926 979	73 412		1 000 391
Agencements	24 844	3 816		28 660
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	35 666	2 449		38 115
Total	996 656	79 677		1 076 333

4.2. Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles est essentiellement composée des frais de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité et du projet industriel de Revin ;

4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros provisionnés à 100 %.

Le solde du poste correspond à des prêts au personnel pour 57 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 18 milliers d'euros et des dépôts de garantie versé à Facto France et des clients pour 245 milliers d'euros.

4.4. Disponibilités

Le poste se décompose comme suit (en milliers d'euros)

	31-12-2023	30-06-2024
Titres nets Cibox	145	73
Titres nets DMS	380	264
Banques	746	1 065
Total	1 271	1 402

Au 30 juin 2024, la société détient 278.856 titres DMS pour une valeur brute de 738 milliers d'euros provisionnés pour un montant de 464 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 264 milliers d'euros.

Par ailleurs, la société détient 7 242 202 de ses propres titres au 30 juin 2024, pour une valeur brute de 830 milliers d'euros provisionnés à hauteur de 757 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 73 milliers d'euros.

4.5. Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2022	Augmentation	Diminution	31-12-2023	Augmentation	Diminution	30-06-2024
Capital social	2 598 651	1 281 409	-1 890 118	1 989 942	184 782		2 174 724
Primes d'émission	3 557 066	2 304 877	-159 795	5 702 148	85 215	-4 371 574	1 415 789
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	31 695			31 695			31 695
Report à nouveau	353 771	-2 046 782		-1 693 011	-2 678 563	4 371 574	0
Résultat de la période	-2 046 782	-2 678 563	2 046 782	-2 678 563	-970 082	2 678 563	-970 082
Subvention d'investissement		250 000		250 000			250 000
TOTAL	4 518 592	-889 059	-3 131	3 626 402	-3 378 648	2 678 563	2 926 317

Au cours du 1^{er} semestre 2024, 108 ORA ont été remboursées ayant généré la création de 18 478 489 actions d'où une augmentation de capital de 184 784,89€ en nominal et 85 215,11€ en primes d'émission.

Le capital est composé de 217 472 371 actions de 0,01 euros de valeur nominale au 30 juin 2024.

4.6. Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2023	Dotation	Utilisée	Non utilisée	30-06-2024
Provision sur stocks	168				168
Provision pour risques et charges	150		70		80
TOTAL	318		70		248

La société a conclu un accord en avril 2024 avec un client dans le cadre d'un litige en contrefaçon pour un montant de 150 milliers d'euros et provisionné au 31 décembre 2023. Un montant de 70 milliers d'euros a déjà été réglé au cours du 1er semestre 2024, comptabilisé en charge exceptionnelle et la provision reprise en conséquence.

4.7. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

La société avait obtenu un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 1 700 milliers d'euros dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19. Au 30 juin 2024, le solde restant dû s'élève à 1 275 milliers d'euros

Le poste comprend également un montant de 600 milliers d'euros d'avance de trésorerie obtenu de la banque

Également, la société avant émis en 2023, 600 obligations Remboursables en Actions (ORA) d'une valeur nominale de 2500 € soit un total de 1 500 milliers d'euros qui se rajoutent à ceux émises en 2022 de 500 milliers d'euros, soit un total de 2 000 milliers d'euros.

Sur ce montant, 450 milliers d'euros d'ORA avaient été remboursés au cours de l'exercice 2023, puis 108 au cours du 1er semestre 2024, soit un solde au 30 juin 2024 de 1 280 milliers d'euros.

Enfin, le poste comprend une dette dans le cadre du contrat d'affacturage d'un montant de 653 milliers d'euros.

4.9. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 362 milliers d'euros et des dettes sociales de 280 milliers d'euros.

NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 4 233 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 1 009 milliers d'euros.

5.2. Résultat financier

Le résultat financier de -36 milliers d'euros est essentiellement constitué d'une reprise de provision pour dépréciation des titres DMS pour 77 milliers d'euros et d'une dotation de provision pour dépréciation des titres Cibox pour 72 milliers d'euros à laquelle s'ajoutent des intérêts d'emprunt pour 42 milliers d'euros

5.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 1 millier d'euros est essentiellement constitué de la reprise de provision pour risques et charges de 70 milliers d'euros et de la charge correspondante à la suite du règlement partiel du litige en contrefaçon.

5.4. Résultat par action après dilution

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : -0,005 €

- résultat net dilué par action en euros : - 0,005 €

NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Néant.

NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE

Au 30 juin 2024, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 39,7 millions d'euros.

NOTE 8. EFFECTIF

L'effectif moyen au premier semestre 2024 s'est élevé à 20 personnes.

NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux au 1er semestre 2024 s'élèvent à 120 milliers d'euros.

Par ailleurs, les administrateurs ont perçu des jetons de présence pour un montant de 56 milliers d'euros.

NOTE 11. RISQUE PAYS

Néant.

NOTE 12. CRÉDIT-BAIL

Néant.

NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Néant.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société CIBOX INTER@CTIVE, nous avons effectué un examen limité de la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2024, et couvrant la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, telle qu'elle est jointe au présent rapport.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Président et des Dirigeants de cette société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des Dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de la situation intermédiaire et l'image fidèle qu'elle donne du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Sarl Ficadex-Jacques Colibert